CREATION & IMAGE
PARIS

A l'attention de
Monsieur **BAN KI-MOON**
Secrétaire Général des Nations Unies
NEW YORK, NY 10017
USA

Paris, le 24/04/2013

Objet : Renouvellement de l'engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial.

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureuse de vous confirmer que notre société Création & Image Paris, renouvelle son engagement pour le soutien du Pacte Mondial des Nations Unis et ses dix principes.

Avec la signature en 2012, du Pacte Mondial, notre volonté est de faire progresser ses principes dans notre domaine d'influence, notamment vis à vis de nos clients et fournisseurs.

Nous nous engageons à les faire progresser au sein de la stratégie de notre société dont ils font partie intégrante à tous les niveaux de son organisation.

Nous considérons notre adhésion au Pacte Mondial comme une démarche de progrès, dont la production de notre C.O.P ci-joint, matérialise concrètement nos premiers résultats.

En vous souhaitant une bonne réception,

Je vous prie d'agréer Monsieur Le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente

Claire Besançon

CREATION & IMAGE
10 RUE ROYALE – 75008 PARIS – TEL +33 (0) 1 53 67 80 00 – FAX +33 (0) 1 47 20 51 76
www.creation-image.com - S.A.S. CAPITAL 152 400 € - RCS PARIS 339 881 088 – NAF 1412 Z

CREATION & IMAGE
PARIS

ACTIONS DE PROGRES 2012

THEME 2 : Conditions de travail

Principe 6 : Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Objectif 2012:
- Renforcement du plan de formation.
- Renforcement des compétences en interne.

Résultats 2012:
- Plan de formation en 2012 : plus de formation qu'en 2011, dans différents domaines de compétences et pour des profils diversifiés.
- 60% de l'effectif de la société a suivi 2 jours de Formation / an

Objectif 2013 :
-Maintenir le même niveau et assurer une rotation pour que le plus grand nombre de personne de la société puisse y participer.

THEME 3 : Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
Principe 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectifs 2012:

En externe :
- Développer une offre « tissus » exclusivement OEKOTEX standard 100 et 1000. Cette certification garantit que les tissus sont hypoallergéniques et fabriqués suivant les meilleures techniques de respect de l'environnement humain et écologique. Aussi OEKOTEX standard 100 et 1000 permet d'attester que le tissu a validé les tests en relation avec :
-Les substances interdites pas la loi telles que les colorants cancérigènes.
-Les matières règlementées pas la loi telles que le formaldéhyde, les assouplissants, les métaux lourds et le pentachlorophénol.
-Les substances préoccupantes pour la santé selon les connaissances actuelles mais non encore règlementées ou interdites par la loi telles les pesticides, les colorants allergènes ou les composés organostanniques.

-Les paramètres tels que la solidité des couleurs et un PH doux pour la peau, les mesures de précautions pour préserver la santé du consommateur.

Le certificat OEKOTEX recouvre les exigences réglementaires de la directive européenne REACH(Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of CHemical substances)

En interne :

-Réduire la consommation du papier à tous les niveaux de la société et généraliser l'utilisation du papier certifié PEFC (engagement du propriétaire forestier et de l'entreprise à mettre en œuvre des pratiques de gestion forestières durable)

Résultats 2012:

-Taux Métrage tissus certifiés OEKOTEX / Total métrage achetés en 2012 = 91 %.

-Indicateur consommation papier certifié PFC = 100 %.

-Indicateur Consommation Papier 2012 = 9.7 ramettes /personne.

-Affichage des Eco-gestes dans la société.

Objectifs 2013 :

-Améliorer le taux du métrage tissus certifiés OEKOTEX à 93%

-Maintenir le taux de consommation de papier certifié PFC.

-Réduire l'indicateur consommation papier à 7 ramettes / personne en encourageant l'impression recto/verso, réutiliser le papier imprimé en papier brouillon ainsi que le tri papier.

10 RUE ROYALE – 75008 PARIS – TEL +33 (0) 1 53 67 80 00 – FAX +33 (0) 1 47 20 51 76
www.creation-image.com - S.A.S. CAPITAL 152 400 € - RCS PARIS 339 881 088 – NAF 1412 Z